



Règlement

Street Race Kids

Samedi 28 septembre



2024

Digne-Les-Bains

1. GÉNÉRALITÉS

A. l'évènement

La Street Race est une course de VTT en relais pour enfants.

Date : Samedi 28 septembre 2024

Lieu : Place Général De Gaulle & vieille ville de Digne-les-Bains

Horaires : de 14h à 16h00

La Street Race est ouverte à tous les enfants de 7 à 14 ans – sur présentation d'une autorisation parentale.

B. le déroulement

Toutes les catégories roulent ensemble, mais les classements sont différenciés. Le parcours mesure environ 880m avec 10m de dénivelé positif. Le circuit sera fermé à la circulation. Selon les catégories, le nombre de tours à effectuer varie.

Ces courses en relais s'effectuent en équipe de 2.

Pour la catégorie U9 => 2 X 2 tours

Pour la catégorie U11 => 2 X 3 tours

Pour la catégorie U13 => 2 X 3 tours

Pour la catégorie U15 => 2 X 4 tours

Remarque: Si les coureurs ne sont pas dans la même catégorie, le binôme sera inscrit dans la catégorie la plus élevée. (ex: U9&U11 inscrits en U11)

Attention: il ne peut pas y avoir plus d'une catégorie d'écart entre les deux coureurs.

2. INSCRIPTIONS & DOSSARDS

A. Modalités d'inscription

La STREET RACE est accessible aux licenciés FFC ou aux enfants titulaires d'un certificat médical.

Une autorisation parentale est obligatoire pour participer à cet évènement.

Les inscriptions sont ouvertes à partir du **Mercredi 18 septembre 2024** à 12h00 et sont accessibles en ligne via le site **www.endurodesalpes.com**. La date limite des inscriptions en ligne est le Jeudi 26 septembre 2024 à minuit – sous réserve de places encore disponibles à cette date (30 équipes).

L'organisation offre la possibilité de s'inscrire sur place le 28 septembre 2024 à Digne-les-Bains, au stand situé sur la place Général De Gaulle à partir de 10 h.

Attention, une inscription est considérée valide lorsque le montant d'engagement est réglé, qu'une licence ou un certificat médical ont été présentés et validés par l'organisation et que l'autorisation parentale est signée.

B. Tarifs & paiement

Le montant de l'inscription est fixé à 10 euros par équipe.

Le règlement des frais d'inscription devra se faire en ligne avant le Jeudi 26 septembre 2024 à minuit. Au-delà de cette date, les concurrents devront régler leurs inscriptions sur place le jour de la course.

C. Compris dans l'inscription

L'inscription comprend pour chaque participant à la Street race :

- Une plaque de course
- Les frais de participation à la course
- Le ravitaillement des Kids en fin de courses
- Les récompenses pour les trois premières équipes de chaque catégorie

D. Modification d'inscription et désistement

Modification de l'inscription

Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

La revente d'un dossard est par conséquent interdite !

Annulation individuelle

Les annulations sont autorisés uniquement sur justificatif médical adressé avant le jeudi 26 septembre.

La demande doit être envoyée à l'adresse suivante: **vttrando04@gmail.com**

E. Retrait des dossards

Le retrait des dossards se fera :

le **samedi 28 septembre à partir de 14h** sur la place Général De Gaulle.

Chaque enfant devra obligatoirement présenter lors du retrait des dossards les documents suivants :

- une licence FFC ou un certificat médical (non contre indication à la pratique du VTT en compétition)
- une autorisation parentale

Attention : sans la présentation des éléments cités ci-dessus, l'organisation ne pourra pas vous délivrer votre plaque de course et vous ne serez donc pas autorisés à prendre le départ de la course.

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

A. Conditions de participation

Pour pouvoir participer à la Street Race, les enfants doivent être en conformité avec les critères suivants:

- S'être acquitté des droits d'inscription,
- Se conformer au présent règlement,
- Se conformer à l'équipement obligatoire (Article 3.C.)
- Présenter lors du retrait des inscriptions les documents obligatoires (Article 2.E.)

L'organisation se réserve le droit de refuser l'inscription de concurrents.

B. Catégories

La Street Race est ouverte à tous les enfants ayant entre 7 et 14 ans. Seule l'année de naissance est prise en compte pour l'affectation des participants dans les catégories.

Les catégories sont les suivantes:

U9 de 7 à 8 ans (H/F) 2016-2017

U11 de 9 à 10 ans (H/F) 2014-2015

U13 de 11 à 12 ans (H/F) 2012-2013

U15 de 13 à 14 ans (H/F) 2010-2011

C. Équipement et matériel obligatoire

Chaque participant doit avoir une tenue en rapport avec la pratique du VTT.

Le **port du casque rigide, avec jugulaire attaché et des gants sont obligatoires** pendant toute la durée de l'épreuve. **Il est conseillé aux participants d'utiliser des protections** (pour les genoux, coudes, dorsales, casque intégral).

Attention : L'organisation se réserve le droit d'effectuer un contrôle de ces équipements avant le départ, pendant la course ou à l'arrivée. Toutes les personnes n'ayant pas la totalité de ces équipements obligatoires seront mises hors course.

Le matériel utilisé par l'enfant participant doit ainsi être contrôlé par ses parents avant le départ de manière à avoir un vélo en bon état de marche pour la course.

La plaque de cadre fournie par l'organisation doit être fixée sur le guidon de façon à assurer sa bonne visibilité.

4. DÉROULÉ DE L'ÉPREUVE

A. Horaires

14h => retrait des plaques et reconnaissance libre

14h45 => 1 tour de reconnaissance encadré

15h => début de la course

B. Parcours

Le parcours de la course Street Race est balisé par de la rubalise. Des bénévoles signaleurs sont également présents en certains points pour indiquer le parcours à suivre, encadrer la course et veiller à la sécurité des enfants. L'organisation se réserve le droit de modification du parcours en tout temps, dans l'intérêt des coureurs et de leur sécurité.

C. Départ et arrivée

Départ

Un départ commun sera donné pour toutes les catégories. la grille de départ respectera l'ordre de placement suivant: U15 (ligne 1)- U13 (ligne 2) - U11 (ligne 3) - U9 (ligne 4)

Les relais se feront à chaque fin de tour dans la zone de relais par **un contact à l'arrêt entre les 2 coéquipiers.**

Arrivée

L'équipe qui aura bouclé tous ses tours le plus rapidement possible sera déclarée vainqueur dans sa catégorie.

B. Abandon

Pour des raisons de sécurité, chaque coureur ayant abandonné devra se rendre jusqu'au point de contrôle le plus proche (signaleurs) pour annoncer son abandon. Tout abandon est définitif.

C. Assurance

L'organisation contracte une assurance Responsabilité civile souscrite par la FFC qui couvre votre responsabilité lors de l'organisation d'épreuves ou manifestations sportives sous l'égide FFC. Les licenciés FFC sont couverts par leur licence FFC (RC et Individuel Accident). Les non-licenciés, outre la couverture RC souscrite par l'organisateur, doivent contracter une assurance individuelle accident pour le jour de l'épreuve ou vérifier que leur police d'assurance comprend cette garantie.

5. CLASSEMENTS & REMISES DES PRIX

Les vainqueurs dans les différentes catégories sont les enfants ayant accompli l'intégralité du parcours le plus rapidement.

Une cérémonie de remise des prix sera effectuée à 18h30 juste avant le podium du prologue .

Elle récompensera les 3 premières équipes des 4 catégories.

7. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

Le comité de course se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement, afin de respecter les réglementations et de veiller à l'intérêt et la sécurité des participants.

A. Réclamations

Les réclamations concernant le déroulement de l'épreuve en elle-même ou le comportement des autres concurrents devront être présentées au PC course dans un délai maximum de trente minutes après l'arrivée du dernier concurrent.

Les réclamations concernant le classement doivent être déposées dans un délai de trente minutes après l'affichage des temps finaux.

B. Sanctions

Les infractions aux règles mentionnées dans ce règlement, les tentatives de tricheries, non-respect des personnes impliquées dans l'organisation, absence de passage à une zone de contrôle seront punies par le comité d'organisation (pénalités, mise hors course).

C. Droits à l'image

Par sa participation à la Street Race 2024, chaque concurrent autorise expressément Vtt Rando 04, Dose de sport (ou ses ayants-droit) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de la Street Race en vue de toute exploitation directe, indirecte ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support.

D. Loi informatique

Cette opération est soumise, le cas échéant, aux dispositions de la loi « Informatique et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, comportant notamment, au profit des participants, le droit d'accès, de rectification ou de radiation pour toute information les concernant sur tous les fichiers à usage de la société organisatrice, en lui écrivant un e-mail, fax ou courrier.

E. Acceptation du règlement

Le fait de participer à la compétition implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité.

Le règlement pourra être consulté sur place le jour de la compétition sur le village de l'évènement.

Bonne course !